



La prévoyance funéraire dans le Nord-Est ontarien Anticipation in Funeral Organization in Northeastern Ontario

Luc Bussières

Volume 12, Number 1, November 2016

Sur le thème de la mort

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1038370ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1038370ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Prise de parole

ISSN

1712-8307 (print)

1918-7475 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bussières, L. (2016). La prévoyance funéraire dans le Nord-Est ontarien. *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, 12(1), 73–110. <https://doi.org/10.7202/1038370ar>

Article abstract

This article presents the results of an empirical investigation into the phenomenon of preplanning funerals in the West. How does the fact that people who, during their lifetime, become clients of funeral homes can potentially change the course of history for the upcoming funeral rituals? Relying on more than 1500 preplanned contracts not yet executed for which we had access through six funeral homes in Northeastern Ontario (Canada), we look at who are the customers of these funeral homes then distinguish eight funeral preset options offered to the customer. We then observe the main trends of these options, as well as the variables that influence these choices. We then put these results in conjunction with the issues raised in prior research, questions that engage thanatology.

La prévoyance funéraire dans le Nord-Est ontarien

LUC BUSSIÈRES

Université de Hearst, Ontario, Canada

Introduction

La mort impose l'humilité aux chercheurs qui s'en approchent, et ils ont été nombreux. Citons à titre de référence, et sans prétendre à l'exhaustivité, les noms de précurseurs comme Edgar Morin¹, Jessica Mitford², Geoffrey Gorer³, Philippe Ariès⁴, Louis-Vincent Thomas⁵, Michel Vovelle⁶, Jean-Pierre Mohen⁷, Jean Maisonneuve⁸, Jean Ziegler⁹, Michel Hanus¹⁰, Éric Volant¹¹ et

¹ Edgar Morin, *L'homme et la mort*, Paris, Seuil, 1970 [1951].

² Jessica Mitford, *The American Way of Death*, New York, Simon & Schuster, 1998 [1963].

³ Geoffrey Gorer, *Pornographie de la mort*, Paris, EPEL, 1995 [éd. anglaise, 1955].

⁴ Philippe Ariès, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.

⁵ Louis-Vincent Thomas, *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

⁶ Michel Vovelle, *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*, Paris, Gallimard, 1993.

⁷ Jean-Pierre Mohen, *Les rites de l'au-delà*, Paris, Odile Jacob, 1995.

⁸ Jean Maisonneuve, *Les conduites rituelles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 1998.

⁹ Jean Ziegler, *Les vivants et la mort*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1975.

¹⁰ Michel Hanus, « La mort aujourd'hui », *Études sur la mort*, n° 125, 2004, p. 39-49.

¹¹ Éric Volant, *Jeux mortels et enjeux éthiques*, Chicoutimi, Sapienta, 1992.

ceux d'une autre génération comme Patrick Baudry¹², Jean-Didier Urbain¹³, Luce Des Aulniers¹⁴, Marie-Frédérique Bacqué¹⁵, Gaëlle Clavandier¹⁶, Jean-Claude Métraux¹⁷, Sébastien St-Onge¹⁸. Qu'elles et ils soient en provenance de l'histoire, de l'anthropologie, de l'archéologie, de la thanatologie, de la sociologie ou de la psychologie, toutes et tous ont fait de la mort un de leurs objets de préoccupation et de recherche pendant leur carrière. C'est beaucoup à la fréquentation de leurs ouvrages que nous avons développé la réflexion suivante:

Elle se situe [la mort] au cœur même de la vie sociale : à la fois comme questionnement ultime sur le sens de la vie, comme symbole de notre finitude et de nos limites à la fois individuelles et sociales, comme source de nos croyances, de nos incroyances, de nos angoisses et de nos souffrances, comme acte fondateur de la socialité, comme passage d'un état connu à un état ambigu et incertain. Elle interpelle tout en se soustrayant à nos outils habituels d'analyse. La mort a l'habitude de narguer l'humain.

Pour l'humain, survivre à la mort, c'est assurément lui répondre. Historiquement, notre réponse a été à la fois très éclectique, tout en puisant à un certain nombre d'invariants, lui donnant finalement une certaine prétention à l'universalité. La mort constitue une brisure du lien social, une menace qui appelle une réaction organisée et efficace.

¹² Patrick Baudry, « Paradoxes contemporains. Nouveaux rapports anthropologiques à la mort », dans Frédéric Lenoir et Jean-Philippe de Tonnac (dir.), *La mort et l'immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004, p. 893-909.

¹³ Jean-Didier Urbain, *L'archipel des morts. Le sentiment de la mort et les dérives de la mémoire dans les cimetières d'Occident*, Paris, Payot et Rivages, 1998 [1989].

¹⁴ Luce Des Aulniers, « Bruit du temps jusqu'à silence de mort », dans Marie-Frédérique Bacqué (dir.), *Mourir aujourd'hui. Les nouveaux rites funéraires*, Paris, Odile Jacob, coll. « Opus », 1997, p. 197-222.

¹⁵ Marie-Frédérique Bacqué, *Apprivoiser la mort*, Paris, Odile Jacob, 2002.

¹⁶ Gaëlle Clavandier, *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2009.

¹⁷ Jean-Claude Métraux, *Deuils collectifs et création sociale*, Paris, La dispute, 2004.

¹⁸ Sébastien St-Onge, *L'industrie de la mort*, Québec, Nota Bene, 2001.

En ce sens, nos ancêtres ont inventé des rites pour souligner l'évènement, pour l'inscrire dans un récit porteur de sens¹⁹.

Ainsi, nous affirmions déjà dans une publication précédente que : Voilà un objet d'étude [la mort] qui mérite qu'on se penche à nouveau sur nos théories explicatives dans une période où notre rapport à la mort est bouleversé par des changements rapides. Changements sociaux qui ont fait passer l'humanité d'un monde marqué par la force et l'omniprésence des traditions, à un monde dit moderne qui réinvente le rapport à soi, au groupe social et aux croyances, pour être à son tour bousculé par [...] la postmodernité. Des changements dans nos visions du monde, dans nos rapports et dans nos croyances parcourent notre histoire. On aurait tort de les chercher ou de les voir seulement dans l'histoire récente de l'Occident. [...] Comme l'histoire qui se survit à elle-même, la mort n'est destruction et finitude qu'en apparence. À l'échelle du social, reconnaissons-lui son paradoxal pouvoir de renouveau, d'adaptation, de création, de reproduction même des conditions de la vie sociale²⁰.

Sous nos yeux la mort change, et de multiples façons. Si le dernier siècle a profondément chambardé la famille, le mariage, l'église, le travail, qu'en est-il de la mort et des rites qui les accompagnent? La thanatologie y trouve un objet de recherche sans limites. À titre de modeste contribution, la présente enquête a pour but de tracer un portrait d'abord empirique²¹ de la situation régionale d'une partie du Nord-Est ontarien (Canada), dans le domaine des entreprises funéraires, en ce qui a trait à la pratique connue sous le nom d'arrangements funéraires préalables ou de prévoyance funéraire. Nous nous sommes intéressés à cette question après avoir mené une recherche (déjà citée) de plus grande envergure portant sur l'évolution des rites funéraires en Occident. Au terme de cette étude, nous nous demandions, entre autres, comment une pratique comme la prévoyance funéraire, aujourd'hui plus en vogue que jamais, allait avoir un impact sur

¹⁹ Luc Bussièrès, « Évolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales », thèse de doctorat, Sudbury, Université Laurentienne, 2009, p. 1.

²⁰ *Ibid.*, p. 2.

²¹ Les recherches de nature empirique sont, à notre avis, relativement rares dans le champ de l'étude de la ritualité funéraire et du rapport à la mort qui en découle.

ce que nous avons appelé les cinq moments²² du rituel funéraire, ces moments étant:

1. l'exposition du corps ou des restes du défunt au regard des proches et de la communauté réunis pour l'occasion;
2. la célébration d'une cérémonie funéraire publique sous une forme ou sous une autre;
3. la séparation physique définitive d'avec le défunt, tout en s'assurant de laisser des traces matérielles de son passage dans l'espace public, grâce au cimetière notamment;
4. le travail de deuil qui se poursuit et qui a déjà eu pour premières étapes les trois premiers moments des rites funéraires;
5. finalement, et paradoxalement, ce que nous avons appelé le temps zéro du rite qui consiste à faire des arrangements funéraires préalables sous forme contractuelle. Nous avons choisi de l'appeler le temps zéro du rite parce que, chronologiquement, il est le premier à prendre place pour un nombre croissant d'individus et aussi parce qu'il est alors déterminant pour le déroulement de la séquence rituelle des quatre autres moments du rite funéraire.

Nous nous étions également interrogé sur l'impact de la pratique dite de disposition directe, pour laquelle très peu de données statistiques existent, et qui a le potentiel de modifier profondément, on le conçoit facilement, les quatre premiers moments du rite. La disposition directe²³ consiste à expédier rapidement, essentiellement en 24 heures, tout ce qui touche à la disposition du corps mort immédiatement après son décès, sans plus de précautions rituelles. Plus concrètement, le corps passe par la crémation et les cendres sont rendues à la famille sans plus de cérémonie. Plus rarement, le corps peut aussi être inhumé rapidement sans passer par la crémation. Tout dès lors devient affaire

²² *Ibid.*, p. 456-458.

²³ Cette pratique est aussi connue dans la littérature sous le vocable de « direct au four ». Les entreprises funéraires répugnent par contre à utiliser cette terminologie.

privée, intime, sortie de la sphère publique. Cette recherche se veut donc une contribution visant à combler au moins partiellement notre manque de connaissances sur ces deux questions en particulier.

Mise en contexte

Parler de prévoyance funéraire dans le Nord-Est ontarien nous fait remonter en gros au début des années 1980. Notre intention est donc de contribuer à mieux faire connaître l'évolution de cette pratique en gros au cours de la période 1980 à 2010²⁴. Ainsi, qu'en est-il des options funéraires retenues de leur vivant par les clients de ces entreprises – et, notamment, la disposition directe? Nous chercherons à savoir quels facteurs ont une influence sur le choix fait entre les diverses options disponibles à partir du contenu des contrats d'arrangements funéraires préalables. La teneur de ces contrats nous donne accès à diverses variables sociodémographiques pertinentes comme le sexe des clients, leur langue maternelle, leur état matrimonial, leur âge, leur affiliation religieuse, leur emploi et l'année de la signature du contrat. L'enquête nous permettra de dégager des tendances en fonction de différentes variables à l'étude. Nous serons ainsi en mesure de tracer un portrait de la clientèle pour l'ensemble de notre échantillon, c'est-à-dire pour le total des contrats passés – et non encore exécutés²⁵ – avec les six entreprises participantes²⁶. Nous avons aussi convenu, avec nos informateurs, de mener ensuite une analyse comparative entre cette situation globale et celle de

²⁴ Cette période correspond aux données que nous avons pu recueillir à l'époque auprès des entreprises concernées. Il n'a pas été possible, depuis, de refaire l'exercice de recueil des données pour la période située au-delà de 2010.

²⁵ Nous avons opté pour l'utilisation des seuls contrats non encore exécutés parce que nous cherchions à connaître l'avenir des choix funéraires, un peu comme si, pour faire image, nous avions ainsi accès à une sorte de boule de cristal où l'on pourrait lire justement l'émergence des pratiques funéraires à venir au cours des prochaines décennies.

²⁶ À l'origine, huit entreprises funéraires de la région ont été invitées à participer à l'étude. Sept d'entre elles ont accepté, mais six ont finalement été en mesure de nous fournir les données comme prévu.

chaque entreprise funéraire en particulier. Cette seconde partie de la recherche a été remise à chaque entreprise visée seulement.

Notons également l'intérêt particulier de cette recherche, puisque étudier l'évolution récente des rites funéraires est une chose, mais cette enquête nous donnera quant à elle accès, jusqu'à un certain point, à ce que seront les rites funéraires dans les quelques décennies à venir. Nous aurons ainsi l'occasion de découvrir, à titre de tendances à tout le moins, comment vont possiblement évoluer les rites. Une occasion comme celle-là est, avouons-le, plutôt rare en sciences humaines et sociales. Remarquons de plus que la vogue de la prévoyance funéraire vient sensiblement changer la donne dans le monde des rites funéraires. En effet, à la suite du décès d'un proche, le théâtre de la ritualité funéraire vient de s'enrichir d'un nouvel acteur à côté des endeuillés, des officiants, des entrepreneurs de pompes funèbres et de la collectivité rassemblée pour l'occasion : il s'agit du mort lui-même qui, de son vivant, a fixé un certain nombre des règles du jeu en choisissant, entre autres choses, entre diverses options funéraires qu'il est en mesure d'imposer, par voie contractuelle, le jour de son décès. Cet acteur est donc à la fois objet du rite de passage et de commémoration, mais également metteur en scène de ce même rite...

Portrait d'ensemble : une première lecture descriptive des données d'ordre sociodémographique

Examinons l'ensemble des données que nous avons pu recueillir grâce à la participation de six entreprises funéraires. Nous disposons ainsi de 1 533 contrats d'arrangements funéraires préalables non encore exécutés en 2010 et qui ont été signés entre 1980 et 2010 justement. Sur le plan méthodologique, chacune des six entreprises nous a fourni l'information non nominative contenue dans les contrats d'arrangements funéraires préalables non encore exécutés, et ce, depuis la fondation de l'entreprise ou encore, selon les cas, depuis que les propriétaires actuels en ont pris possession.

Disons d'abord que la clientèle de l'ensemble des entreprises funéraires participant à l'étude est très majoritairement féminine. En effet, 63,9 % des contrats ont été passés par des femmes. C'est donc dire que, sur le plan de la prévoyance funéraire, pratiquement deux femmes pour un homme font appel aux services des entreprises de la région.

Les résultats sont semblables sur le plan linguistique, c'est-à-dire que presque deux clients sur trois sont francophones (64,2 %), alors que 31,8 % sont anglophones et que 4 % ont une langue maternelle autre.

Pour ce qui est de l'état matrimonial, la clientèle est surtout constituée de gens mariés (48,2 %) ou de veufs et de veuves (38,2 %). Suivent les célibataires avec 7 %, les personnes divorcées avec 4,4 %, les personnes séparées avec 1,6 % et les conjoints de fait avec 0,5 %.

De manière générale, la clientèle des entreprises étudiées est âgée. Les données suivantes, le confirment : 9,9 % des clients sont nés dans la décennie 1910-1919, 36,9 % entre 1920 et 1929, 31,6 % entre 1930 et 1939, 14,2 % entre 1940 et 1949, 5,7 % entre 1950 et 1959, 1,3 % dans la décennie 1960, 0,3 % dans la décennie 1970 et une proportion égale de 0,1 % pour les décennies 1980 et 1990. Soulignons, pour bien marquer les tendances principales, qu'en 2010 les personnes âgées de 71 ans et plus constituent pratiquement huit personnes sur 10 (78,4 %) de la clientèle disposant d'un contrat d'arrangements funéraires préalables non encore exécuté. Par ailleurs, seulement 1,8 % des personnes de 50 ans et moins font partie de la clientèle des entreprises étudiées.

Sur le plan des affiliations religieuses, même si nous ne disposons pas de l'information dans 257 cas sur 1 533, pour les cas connus, les catholiques dominent largement la population étudiée avec 86,5 %. Ils sont suivis des personnes appartenant à la famille protestante²⁷ (10,4 %). De façon plus marginale, on

²⁷ Cette famille comprend ici, outre les protestants eux-mêmes, les membres des églises unie, presbytérienne, pentecôtiste, baptiste, luthérienne et *born again*.

trouve des anglicans (1,7 %), des mormons (1,1 %) et des témoins de Jéhovah (0,2 %).

Quand on examine les emplois occupés par les clients des diverses entreprises funéraires, nous avons les renseignements requis dans 80,2 % des cas. Comme les emplois occupés sont extrêmement variés, il nous a fallu les regrouper. Pour ce faire, nous avons utilisé un système de catégorisation développé par Statistique Canada : la CNP-S ou classification nationale des emplois.

Le critère de base de la CNP-S est le genre de travail exécuté. Les professions sont donc identifiées et groupées principalement selon le genre de travail exécuté, qui est déterminé d'après les tâches, les fonctions et les responsabilités du travailleur/de la travailleuse. Des facteurs tels que les matériaux traités ou utilisés, les procédés industriels et le matériel utilisés, le degré de responsabilité et la complexité du travail, les produits fabriqués et les services dispensés, ont servi à indiquer la nature du travail exécuté au moment du groupement des emplois en professions et des professions en groupes. [...] L'accent qui est mis sur le travail exécuté tend aussi à rendre les groupes homogènes sur le plan du niveau de compétence. Cela est normal puisque la nature du travail à faire détermine la scolarité, la formation, l'expérience ou les talents inhérents requis²⁸.

Ce système de classification regroupe tous les emplois possibles en 10 catégories. Notons que, pour les fins de cette étude, nous avons décidé d'ajouter deux catégories qui n'ont rien à voir avec la population active telle que représentée dans la CNP-S. Il s'agit des personnes à la retraite et des « épouses et mères au foyer » qui ont consacré leur temps au travail domestique et à l'éducation des enfants. Ces informations ont été jugées utiles, particulièrement en ce qui concerne la situation des femmes faisant partie de la clientèle des entreprises funéraires de la région. Dans le cas contraire, nous aurions perdu une information précieuse que les contrats contenaient. Il n'est pas inutile de souligner que, comme notre échantillon comporte une majorité de femmes et de personnes assez ou très âgées, le fait qu'une proportion importante

²⁸ Statistique Canada, *Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) 2006*, n° 12-583-XIF au catalogue.

de clientes ait indiqué avoir eu comme occupation principale le rôle d'épouse et de mère au foyer n'étonne pas. Ce portrait est cependant appelé à changer avec le temps et le renouvellement de la clientèle. Examinons comment la clientèle des entreprises concernées se situe dans ce contexte. Les catégories sont les suivantes.

- Gestion : 3,7 %
- affaires, finances et administration : 5,7 %
- sciences naturelles et appliquées et professions apparentées : 0,5 %
- secteur de la santé : 3,3 %
- sciences sociales, enseignement, administration publique et religion : 5,4 %
- arts, culture, sports et loisirs : 0,4 %
- ventes et services : 37,5 %
- métiers, transport et machinerie : 13,6 %
- professions propres au secteur primaire : 8,2 %
- transformation, fabrication et services d'utilité publique : 5,4 %
- retraite : 2,0 %
- épouse et mère au foyer : 14,2 %

Si nous reprenons maintenant ces données en excluant ces deux groupes pour nous faire une idée des résultats selon la classification du CNP-S, nous obtenons la nouvelle répartition qui suit pour les 1 053 personnes pour lesquelles nous détenons l'information.

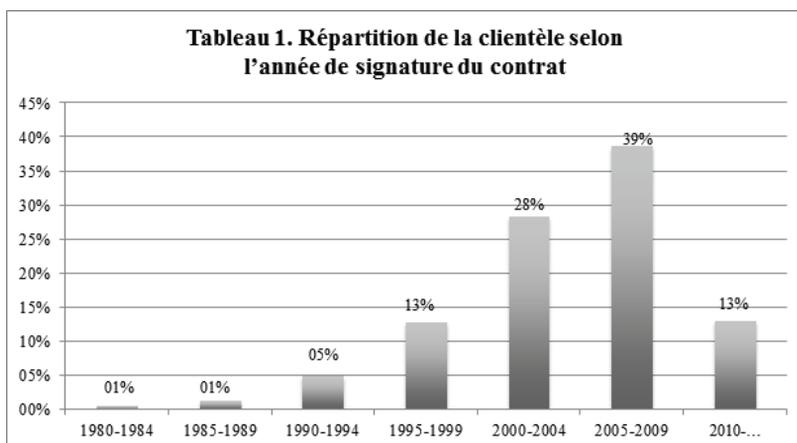
- gestion : 4,5 %
- affaires, finances et administration : 6,8 %
- sciences naturelles et appliquées et professions apparentées : 0,6 %
- secteur de la santé : 4,0 %

- sciences sociales, enseignement, administration publique et religion : 6,5 %
- arts, culture, sports et loisirs : 0,5 %
- ventes et services : 44,7 %
- métiers, transport et machinerie : 16,2 %
- professions propres au secteur primaire : 9,8 %
- transformation, fabrication et services d'utilité publique : 6,5 %

Voilà pour le portrait sociodémographique de la clientèle des six entreprises funéraires. Notons que, sur la base des renseignements compilés avec les contrats d'arrangements funéraires préalables, nous ne disposons pas de données sur le degré de scolarité atteint par les différents clients. De plus, nous ne présenterons pas ici la répartition des clients par entreprise funéraire, puisque même en évitant de nommer les entreprises, il aurait peut-être été possible de les identifier par déduction et que nous nous sommes engagé à protéger la confidentialité des données de l'enquête quant à leur source.

Portrait d'ensemble : une première lecture descriptive des données quant aux options funéraires retenues par la clientèle pour la période 1980-2010

Commençons par examiner l'évolution historique des signatures de contrats d'arrangements funéraires préalables dans la région. Les premiers contrats signés remontent à environ 35 ans, mais ils sont peu nombreux. D'ailleurs à cette époque, certaines des entreprises participant à l'enquête n'étaient pas fondées ou elles appartenaient alors à d'autres propriétaires et on a pu choisir de nous fournir les données strictement à partir de la prise de possession de l'entreprise. Cela a d'ailleurs pour effet de sous-estimer le nombre de contrats signés pour les périodes plus anciennes. Voyons, dans ce contexte, le portrait d'ensemble (voir le tableau 1).



En conséquence, comme l'information n'est manquante que pour deux cas seulement sur 1 533, nous avons sous les yeux un portrait montrant une nette et constante progression, surtout évidente à compter du milieu de la décennie 1990. La tendance indique que cette progression ne semble pas sur le point de s'arrêter : en effet, même si nous ne disposons de données que pour les six premiers mois de la période 2010-2015 (soit 201 contrats signés), une nette tendance à la hausse se dessine tout de même²⁹. Jusqu'à maintenant, la meilleure période de cinq ans pour ces signatures a été 2005-2009 avec 592 contrats signés.

Comme cette recherche vise avant tout à connaître les choix funéraires que les clients des entreprises de la région ont fait concernant leurs dernières volontés, d'une part, et, d'autre part, à estimer dans quelle mesure on peut voir des tendances se dessiner pour l'avenir ou, à tout le moins, être en mesure de constater jusqu'à quel point nos traditions funéraires évoluent à partir de données empiriques réelles plutôt que sur la seule base de nos intuitions personnelles, nous allons maintenant faire le point sur les options funéraires retenues par les clients des

²⁹ Il faut noter cependant que les six premiers mois de 2010 ne sont sans doute pas représentatifs d'une année régulière, puisqu'ils correspondent à une période où de nombreux clients ont été incités à signer un contrat afin de profiter des économies associées à l'entrée en vigueur prochaine de la taxe de vente harmonisée en Ontario, ce qui correspondait à une économie de 8 % pour les cas où l'on signait un tel contrat avant le 1er juillet 2010.

entreprises participantes. Il faut rappeler que les contrats pris en considération dans l'étude ne sont pas tous les contrats signés depuis la fondation de ces entreprises, mais bien les contrats qui n'ont pas encore été exécutés.

Il est à noter que, pour les six entreprises funéraires ayant participé à l'enquête, les clients se trouvent devant les mêmes huit options funéraires. Ce que l'on nomme le service traditionnel (option 1), comprenant les visites au salon funéraire de l'entreprise après l'embaumement du corps, la cérémonie funéraire dans un lieu de culte et l'enterrement de la dépouille, recueille un large 41,5 % des contrats signés. La variante la plus proche de ce premier choix (option 2) comprend aussi un service traditionnel avec visites, après embaumement, et cérémonie funéraire, mais cette fois se terminant par une crémation. Cette option représente 13,3 % des choix des clients de l'enquête. D'autres personnes ont plutôt opté pour la crémation en tout début de processus. Ces cas représentent 28,1 % des contrats signés, soit le cumul des 15,2 % des personnes ayant choisi un service commémoratif (défini comme prenant place à la chapelle omniculte de l'entreprise funéraire plutôt que dans un lieu de culte régulier) prévoyant des visites au salon (option 3) et les 12,9 % de celles ne souhaitant que le service commémoratif, sans visites au salon (option 4). Un autre groupe de 15,2 % des clients a plutôt prévu une disposition directe de la dépouille au moment du décès par crémation (option 5) (14,3 %) ou par inhumation (option 6) (0,9 %). Dans ces cas, on disposera donc du corps du défunt, sauf exception, dans un délai de 24 heures, et ceci sans exposition publique ni célébration de quelque cérémonie publique que ce soit. Finalement, 1,4 % des clients souhaitent plutôt que l'on organise uniquement une brève cérémonie directement au cimetière, au moment de disposer du cercueil (option 7) (0,2 %) ou de l'urne cinéraire (option 8) (1,2 %).

Remarquons au passage ici trois faits spécialement importants :

- d'abord, l'accroissement des cas de crémation qui représentent déjà 56,9 % de tous les contrats avec la clientèle actuelle des entreprises de la région;

- ensuite, à côté de la popularité grandissante de la crémation, trois de ces huit options funéraires supposent que le public n'aura pas été invité à participer aux rites funéraires (soit le service commémoratif sans visites au salon et les deux modes de disposition directe). Ces cas cumulés représentent 28,1 % des contrats signés, soit plus d'un cas sur quatre;
- finalement, l'écllosion du phénomène nouveau de la disposition directe qui concerne déjà un nombre significatif de cas dans la région, soit 15,2 %.

Nous voilà donc devant trois tendances nouvelles et marquantes dans le portrait du déroulement des rites funéraires traditionnels dans notre région. Ces diverses tendances, on doit le souligner, ressortent malgré le fait, déjà signalé, que la population étudiée dans cette enquête est assez ou déjà très âgée. Si, habituellement, les gens plus âgés tiennent davantage aux traditions, on se trouve ici en face de trois phénomènes – la crémation, des cas de décès où on ne prévoit pas de visites du public et la disposition directe – qui risquent fort de prendre encore de l'ampleur et de modifier très sensiblement la séquence rituelle traditionnelle lors d'un décès.

Nous étions également en mesure de questionner les données de notre échantillon à propos du lieu que les clients ont retenu pour la célébration de leur service funéraire : on remarque que 272 personnes (17,8 % des cas) n'indiquent aucun lieu. Il faut se rappeler qu'il ne s'agit pas ici uniquement de réponses manquantes, puisque plusieurs personnes n'ont tout simplement pas prévu ou souhaité la tenue d'un service funéraire public ou d'un service funéraire tout court. Pour les 1 261 personnes qui ont indiqué le lieu où elles voulaient voir se tenir cette cérémonie, 79,1 % ont choisi l'église, 18,2 % le salon funéraire lui-même³⁰, 2,4 % le cimetière et 0,3 % un lieu autre. Notons que plusieurs des entreprises participant à l'étude ne disposent pas d'une chapelle facilitant la tenue d'une cérémonie funéraire sur place,

³⁰ Ce qui donne lieu, dans le vocabulaire des entreprises sondées, à un service dit commémoratif (avec ou sans visite du public).

ce qui a probablement pour effet de restreindre le choix de cette option, alors même que certains clients pourraient le souhaiter.

Finalement, les contrats funéraires de notre échantillon nous renseignent sur un autre aspect : les demandes de publication d'un avis de décès lors de la signature d'un contrat d'arrangements funéraires préalables. On note que, dans les 1 326 cas où l'information est connue, 83,6 % des gens ont choisi cette option. Il faut ici préciser que, dans certaines villes où les entreprises funéraires participantes sont actives, les journaux hebdomadaires offrent gratuitement ce service, ce qui fait que les clients n'ont pas à le préciser dans leur contrat d'arrangements funéraires.

Ce que nous apprend une lecture plus analytique des données

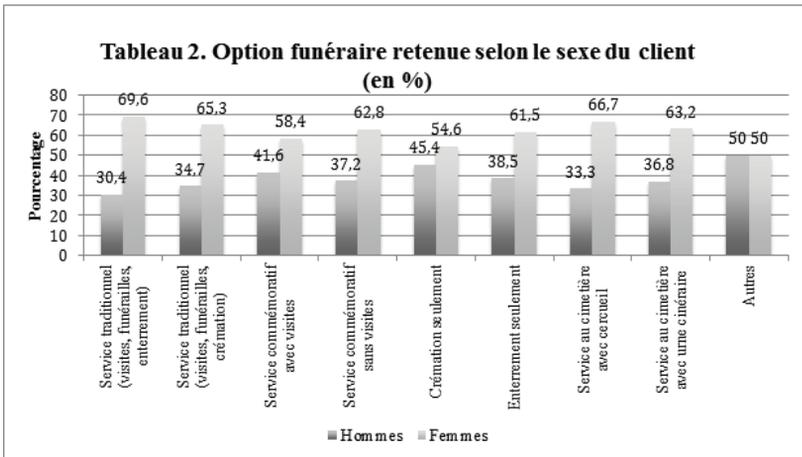
Jusqu'à maintenant, nous avons dressé un portrait sociodémographique de la clientèle globale des six entreprises funéraires et nous avons aussi pu faire un bilan des décisions que leurs clients ont prises quant à leurs dernières volontés sur le plan funéraire.

Cela dit, nous allons chercher à savoir comment les données que nous venons de résumer à propos des divers choix funéraires de la clientèle de notre échantillon peuvent être expliquées. En d'autres termes, nous allons chercher à comprendre comment les options funéraires retenues par les clients, le lieu qu'ils ont retenu pour une éventuelle dernière cérémonie et le fait qu'un avis de décès sera ou non publié peuvent varier en fonction d'une série de variables indépendantes : sexe, langue maternelle, état matrimonial, âge, appartenance religieuse, emploi, période où ils ont signé leur contrat et entreprise avec laquelle ils ont fait affaire.

Cherchant de prime abord à savoir ce qui influence le choix de l'une ou l'autre des options funéraires disponibles, nous apprenons, via les tests statistiques appropriés, que toutes les variables que nous venons de citer ont un effet confirmé sur le choix des options funéraires des clients (voir le tableau 10 en annexe). Autrement dit, la répartition de la clientèle étudiée ne se distribue pas au hasard entre les huit options funéraires possibles, mais elle est influencée par nos six variables sociodémo-

graphiques (sexe du client, langue maternelle, état matrimonial, année de naissance du client, affiliation religieuse et emploi). Ces choix sont aussi influencés par l'année où le contrat a été signé et par le fait qu'on l'ait signé avec l'une ou l'autre entreprise funéraire de la région.

Montrons comment le sexe du client a un impact (voir le tableau 2). En effet, si globalement les femmes représentent 63,9 % de la clientèle des entreprises étudiées, on observe, par exemple, qu'elles ne constituent que 54,6 % des personnes choisissant la disposition directe par crémation et 58,4 % de celles retenant le service commémoratif avec visites. Ces deux exemples illustrent que la répartition des choix funéraires n'est pas le fruit du hasard dans la clientèle masculine et féminine des entreprises de la région. Au contraire, le test statistique effectué³¹ confirme une association entre le choix funéraire et le sexe des clients.



Après application du test statistique approprié, la même chose est vraie en ce qui concerne la langue maternelle (voir le tableau 3). À titre indicatif, les clients de langue maternelle française représentent 64,2 % de la population étudiée. Cependant, si on prend comme exemple l'option funéraire qui

³¹ Pour le détail des résultats des tests statistiques effectués, on peut consulter le tableau 10 en annexe.

consiste en une disposition directe par crémation, seulement 49,1 % des personnes qui l'ont choisie sont francophones. C'est donc dire que les anglophones sont ici surreprésentés avec ce choix comparativement aux francophones. Cet exemple illustre le fait qu'il existe un lien statistiquement significatif entre le choix d'une option funéraire et la langue maternelle du client. (Voir le tableau 3.)

La même procédure statistique montre que le choix des arrangements funéraires est également influencé par la situation matrimoniale des clients des entreprises ayant participé à cette étude (voir le tableau 4). Alors que les gens mariés constituent 48,2 % de la population pour qui nous disposons des choix funéraires, ils sont proportionnellement surreprésentés avec les options funéraires comme le service traditionnel avec crémation (55,9 %), le service commémoratif avec visites (59,5 %) mais aussi sans visites (56,7 %). Par contre, ils sont sous-représentés dans les options comme le service traditionnel avec inhumation (40,8 %) ou la crémation seulement (44,4 %). De leur côté, les veufs et les veuves (38,2 % des cas de notre population à l'étude) sont nettement surreprésentés, toutes proportions gardées, avec l'option du service traditionnel avec inhumation (49,1 %). (Voir le tableau 4.)

Tableau 4. Option funéraire retenue selon l'état matrimonial du client

état matrimonial du client	option funéraire retenue										Total
	service traditionnel (visites, funérailles, enterrement)	service traditionnel (visites, funérailles, enterrement)	service commémoratif avec visites	service commémoratif sans visite	crémation seulement	enterrement seulement	service au cimetière avec cercueil	service au cimetière avec urne cinéraire	autre		
célibataire	35 6,0 %	17 9,1 %	9 4,3 %	12 6,4 %	20 9,8 %	1 9,1 %	1 100,0 %	1 6,3 %	0 ,0 %	0 ,0 %	96 6,8 %
marié, mariée	236 40,8 %	104 55,9 %	125 59,5 %	106 56,7 %	91 44,4 %	4 36,4 %	0 ,0 %	7 43,8 %	3 42,9 %	3 42,9 %	676 48,2 %
séparé, séparée	6 1,0 %	4 2,2 %	5 2,4 %	3 1,6 %	5 2,4 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	23 1,6 %
divorcé, divorcée	17 2,9 %	9 4,8 %	9 4,3 %	7 3,7 %	19 9,3 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	1 14,3 %	1 14,3 %	62 4,4 %
veuf, veuve	284 49,1 %	50 26,9 %	61 29,0 %	58 31,0 %	68 33,2 %	6 54,5 %	0 ,0 %	8 50,0 %	3 42,9 %	3 42,9 %	538 38,4 %
conjoint, conjointe de fait	1 ,2 %	2 1,1 %	1 ,5 %	1 ,5 %	2 1,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	0 ,0 %	7 ,5 %
Total	579 100,0 %	186 100,0 %	210 100,0 %	187 100,0 %	205 100,0 %	11 100,0 %	1 100,0 %	16 100,0 %	7 100,0 %	7 100,0 %	1402 100,0 %

Qu'en est-il de l'influence de l'année de naissance sur les choix funéraires qui sont faits? Une fois de plus, l'influence de cette variable est confirmée statistiquement (voir le tableau 5). Après avoir regroupé les 1 533 personnes par décennie de naissance, nous remarquons par exemple que les personnes les plus vieilles de l'échantillon (9,9 % des cas), soit celles qui sont nées entre 1910 et 1919, sont surreprésentées dans l'option funéraire qu'est le service traditionnel avec inhumation (16,3 %). De la même manière, le groupe né entre 1920 et 1929 (36,9 % des cas) est également surreprésenté dans l'option service traditionnel avec inhumation (46,8 %) et il est sous-représenté lorsqu'il s'agit de disposition directe avec crémation (22,6 %). Chez les gens de la décennie suivante, soit 1930-1939 (31,6 % des cas), on observe cette fois une sous-représentation avec les services traditionnels avec inhumation (24,6 %) et une situation inverse lorsque le service traditionnel prévoit plutôt une crémation (37,9 %). Avec le groupe suivant, né entre 1940 et 1949 (14,2 % des cas), les choix continuent de se diversifier alors qu'ils se trouvent sous-représentés pour les services traditionnels avec inhumation (6,9 %), mais qu'au contraire ils sont plus présents avec les services commémoratifs avec visites (19,2 %) ou sans visites (18 %) et encore davantage quand on parle de crémation directe (23,1 %). Ces exemples soulignent le lien entre l'âge de la clientèle et les choix funéraires retenus au moment de signer un contrat d'arrangements funéraires préalables. (Voir le tableau 5.)

Tableau 5. Option funéraire retenue selon la décennie de naissance

décennie de naissance	option funéraire retenue										Total
	service traditionnel (visites, funérailles, enterrement)	service traditionnel (visites, funérailles, crémation)	service commémoratif avec visites	service commémoratif sans visite	crémation seulement	enterrement seulement	service au cimetière avec cercueil	service au cimetière avec urne cinéraire	autre		
1910-1919	Effectif 101 16,3 %	10 5,1 %	6 2,6 %	12 6,2 %	18 8,5 %	2 1,5 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	149 10,0 %
1920-1929	Effectif 290 46,8 %	58 29,3 %	75 32,8 %	60 30,9 %	48 22,6 %	1 7,7 %	2 66,7 %	13 68,4 %	4 57,1 %	4 5,1 %	551 36,9 %
1930-1939	Effectif 152 24,6 %	75 37,9 %	81 35,4 %	74 38,1 %	76 35,8 %	9 69,2 %	1 33,3 %	3 15,8 %	0 0,0 %	0 0,0 %	471 31,5 %
1940-1949	Effectif 43 6,9 %	34 17,2 %	44 19,2 %	35 18,0 %	49 23,1 %	1 7,7 %	0 0,0 %	3 15,8 %	2 28,6 %	0 0,0 %	211 14,1 %
1950-1959	Effectif 29 4,7 %	14 7,1 %	17 7,4 %	11 5,7 %	15 7,1 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	86 5,8 %
1960-1969	Effectif 4 0,6 %	4 2,0 %	6 2,6 %	1 0,5 %	4 1,9 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	19 1,3 %
1970-1979	Effectif 0 0,0 %	1 0,5 %	0 0,0 %	1 0,5 %	2 0,9 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 14,3 %	5 0,3 %
1980-1989	Effectif 0 0,0 %	1 0,5 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 0,1 %
1990-1999	Effectif 0 0,0 %	1 0,5 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 0,1 %
Total	Effectif 619 100,0 %	198 100,0 %	229 100,0 %	194 100,0 %	212 100,0 %	13 100,0 %	3 100,0 %	19 100,0 %	7 100,0 %	7 100,0 %	1494 100,0 %

L'appartenance religieuse des clients des entreprises funéraires a également un effet statistique mesurable sur les choix faits au moment de contracter des arrangements funéraires préalables (voir le tableau 6). Si, par exemple, les catholiques constituent 86,5 % du groupe à l'étude, 90,4 % des personnes qui choisissent un service commémoratif sans visite sont catholiques contre 5,6 % qui sont protestantes, alors qu'elles représentent tout de même 10,4 % de la population étudiée. (Voir le tableau 6.)

En ce qui concerne une association possible entre l'emploi principal occupé par une personne et ses choix funéraires, une fois de plus le test statistique pertinent confirme un lien qui ne relève pas du hasard (voir le tableau 7). Pour l'illustrer, mentionnons le groupe de professions regroupant le plus de clients, soit 37,3 % des gens dans le domaine des ventes et services³². Ce groupe est surreprésenté dans l'enquête lorsque l'on choisit le service au cimetière avec urne cinéraire (53,3 %) ou le service commémoratif sans visite (42,8 %), mais sous-représenté quand l'option retenue est le service traditionnel se terminant par une crémation (28,1 %), ou la crémation seulement sans autre forme de rites (26,7 %). Pour ce qui est du deuxième secteur comptant le plus de clients, soit métiers, transport et machinerie, avec 13,7 %, il est surreprésenté avec l'option de la crémation seulement (18,0 %). (Voir le tableau 7.)

³² En prenant en considération les données des catégories « retraité » et « épouse et mère au foyer » qui n'appartiennent pas au départ à la classification CNP-S.

Tableau 7. Option funéraire retenue selon l'emploi principal occupé

	option funéraire retenue										Total	
	service traditionnel (visites, funérailles, enterrement)	service traditionnel (visites, funérailles, crémation)	service commémoratif avec visites	service commémoratif sans visite	crémation seulement	enterrement seulement	service au cimetière avec cercueil	service au cimetière avec urne cinéraire	autre			
emploi principal occupé												
gestion	17	8	5	6	10	0	0	0	0	0	0	47
Effectif												
%	3,2 %	5,0 %	2,7 %	3,5 %	5,8 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	3,8 %
affaires, finance et administration	19	17	10	10	12	2	2	0	0	0	1	72
Effectif												
%	3,6 %	10,6 %	5,3 %	5,8 %	7,0 %	20,0 %	20,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	6,7 %	5,8 %
sciences naturelles et appliquées et professions apparentées	0	0	1	2	2	0	0	0	0	0	0	6
Effectif												
%	,0 %	,0 %	,5 %	1,2 %	1,2 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,5 %
secteur de la sante	10	7	10	3	10	1	1	0	0	0	1	42
Effectif												
%	1,9 %	4,4 %	5,3 %	1,7 %	5,8 %	10,0 %	10,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	6,7 %	3,4 %
sciences sociales, enseignement, administration publique et religion	24	11	12	9	9	3	3	0	0	0	0	68
Effectif												
%	4,6 %	6,9 %	6,4 %	5,2 %	5,2 %	30,0 %	30,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	5,4 %
arts, culture, sports et loisirs	3	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	5
Effectif												
%	,6 %	,0 %	,5 %	,0 %	,6 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,4 %
ventes et services	213	45	77	74	46	2	2	0	0	8	1	466
Effectif												
%	40,6 %	28,1 %	41,2 %	42,8 %	26,7 %	20,0 %	20,0 %	,0 %	,0 %	53,3 %	16,7 %	37,3 %
métiers, transport et machinerie	60	17	30	29	31	1	1	0	0	2	1	171
Effectif												
%	11,5 %	10,6 %	16,0 %	16,8 %	18,0 %	10,0 %	10,0 %	,0 %	,0 %	13,3 %	16,7 %	13,7 %
professions propres au secteur primaire	41	12	16	15	15	0	0	0	0	2	0	101
Effectif												
%	7,8 %	7,5 %	8,6 %	8,7 %	8,7 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	13,3 %	,0 %	8,1 %
transformation, fabrication et services d'utilité publique	16	12	13	13	13	0	0	0	0	0	0	67
Effectif												
%	3,1 %	7,5 %	7,0 %	7,5 %	7,6 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	5,4 %
retraite	10	4	4	0	6	0	0	0	0	0	0	24
Effectif												
%	1,9 %	2,5 %	2,1 %	,0 %	3,5 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	1,9 %
épouse et mère au foyer	111	27	8	12	17	1	1	1	1	0	2	179
Effectif												
%	21,2 %	16,9 %	4,3 %	6,9 %	9,9 %	10,0 %	10,0 %	,0 %	,0 %	,0 %	33,3 %	14,3 %
Total	524	160	187	173	172	10	10	1	1	15	6	1248
Effectif												
% compris dans option funéraire retenue	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %	100,0 %

La période plus ou moins récente où les gens ont signé ce genre de contrat a aussi un effet statistiquement établi sur les choix funéraires qui ont été faits (voir le tableau 8). Prenons comme exemple la période de signature 1990-1994 (5 % des cas). Pour ce groupe, le service traditionnel avec inhumation est surreprésenté avec un résultat de 10,2 %. Pour les contrats signés entre

1995 et 1999 (12,9 % des cas), le même phénomène se produit avec les services traditionnels avec inhumation puisque 17,8 % des personnes ayant retenu cette option se trouvent dans cette période. Par contre, ce même groupe n'a choisi le service commémoratif avec visites que dans 3,5 % des contrats. La période suivante, soit 2000-2004, compte 28,3 % des contrats signés. On y observe cette fois une propension plus grande à retenir le service traditionnel suivi d'une crémation (33,7 %) et une sous-représentation relative avec les cas de service commémoratif avec visite (22,9 %). En poursuivant nos remarques à ce sujet, la période allant de 2005 à 2009 (38,7 % des contrats signés) fait ressortir une sensible sous-représentation avec les services traditionnels avec inhumation (27,6 %), mais une très nette surreprésentation pour les services commémoratifs avec visites (50,6 %) et sans visites (51,3 %), de même qu'avec la crémation directe (52,8 %). Prenons un dernier exemple avec les six premiers mois de l'année 2010 (13,1 % des cas) : on remarque que le service traditionnel avec inhumation ne compte que 8,3 % des contrats, contre 22,9 % pour les services commémoratifs avec visites et 69,2 % de cas de disposition directe par inhumation. Dans ce dernier cas, il faut noter que ce résultat est obtenu sur un faible nombre de cas retenus pour cette option dans l'ensemble de l'étude, soit seulement 13 dont 9 ont été signés en 2010. (Voir le tableau 8.)

Tableau 8. Option funéraire retenue selon l'année de signature du contrat

année de signature du contrat	option funéraire retenue										Total
	service traditionnel (visites, funérailles, enterrement)	service traditionnel (visites, funérailles, crémation)	service commémoratif avec visites	service commémoratif sans visite	crémation seulement	enterrement seulement	service au cimetière avec cercueil	service au cimetière avec urne cinéraire	autre	Total	
1980-1984	Effectif 7 1,1 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	7 5,5 %	
1985-1989	Effectif 20 3,2 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 5,3 %	0 0,0 %	21 1,4 %	
1990-1994	Effectif 64 10,2 %	0 0,0 %	0 0,0 %	2 1,0 %	4 1,8 %	0 0,0 %	1 33,3 %	2 10,5 %	1 12,5 %	74 4,9 %	
1995-1999	Effectif 112 17,8 %	21 10,4 %	8 3,5 %	28 14,4 %	21 9,6 %	1 7,7 %	1 33,3 %	3 15,8 %	0 0,0 %	195 12,8 %	
2000-2004	Effectif 201 31,9 %	68 33,7 %	53 22,9 %	47 24,1 %	54 24,8 %	1 7,7 %	0 0,0 %	6 31,6 %	2 25,0 %	432 28,4 %	
2005-2009	Effectif 174 27,6 %	74 36,6 %	117 50,6 %	100 51,3 %	115 52,8 %	2 15,4 %	1 33,3 %	4 21,1 %	3 37,5 %	590 38,8 %	
2010-...	Effectif 52 8,3 %	39 19,3 %	53 22,9 %	18 9,2 %	24 11,0 %	9 69,2 %	0 0,0 %	3 15,8 %	2 25,0 %	200 13,2 %	
Total	Effectif 630 100,0 %	202 100,0 %	231 100,0 %	195 100,0 %	218 100,0 %	13 100,0 %	3 100,0 %	19 100,0 %	8 100,0 %	1519 100,0 %	

Reste à considérer l'effet de l'entreprise funéraire, avec qui font affaire les clients, sur les choix funéraires que ces derniers feront (voir le tableau 9). Comme nous l'avons indiqué préalablement, cet effet existe. Pour le montrer, prenons l'exemple du salon 2 qui compte 25,5 % de la totalité des contrats signés avec nos six entreprises. Pour ce dernier, la proportion de contrats dans lesquels on a choisi le service commémoratif sans visite atteint 54,1 %, ce qui s'éloigne de façon notable de sa proportion de contrats dans l'échantillon. Pour le salon 3 comptant 11,0 % de tous les contrats de l'étude, la proportion de contrats concernant un service commémoratif avec visites atteint 22,5 %. Pour le salon 4 (19,1 % des cas), la proportion de personnes ayant choisi un service commémoratif sans visite se chiffre à 12,7 %. Notre dernier exemple concerne le salon 6 (31,1 % de tous les cas). Dans ce cas, les clients représentent 51,5 % de tous les contrats dans lesquels on a opté pour un service traditionnel avec crémation, mais aussi 19,5 % des contrats avec service commémoratif incluant des visites et 42,2 % des contrats de crémation directe. Tous ces exemples servent à illustrer le fait qu'il existe un lien significatif entre l'entreprise funéraire avec laquelle on fait affaire et le type d'arrangements funéraires que l'on choisit. Notons que cet effet peut bien sûr être à son tour affecté par le type de clientèle se présentant au salon et non pas uniquement par la relation développée avec le personnel de la maison funéraire avec laquelle on transige. (Voir le tableau 9.)

Tableau 9. Option funéraire retenue selon l'entreprise funéraire choisie

nom du salon funéraire	option funéraire retenue										Total
	service traditionnel (visites, enterrement)	service traditionnel (visites, funérailles, crémation)	service commémoratif avec visites	service commémoratif sans visite	crémation seulement	enterrement seulement	service au cimetière avec cercueil	service au cimetière avec urne cinéraire	autre		
Salon 1	Effectif %	69 10,9 %	14 6,9 %	34 14,7 %	4 2,0 %	7 3,2 %	0 0,0 %	2 66,7 %	3 15,8 %	1 12,5 %	134 8,8 %
Salon 2	Effectif %	170 26,9 %	29 14,4 %	41 17,7 %	106 54,1 %	32 14,7 %	1 7,7 %	1 33,3 %	7 36,8 %	1 12,5 %	388 25,5 %
Salon 3	Effectif %	72 11,4 %	10 5,0 %	52 22,5 %	5 2,6 %	27 12,4 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 5,3 %	0 0,0 %	167 11,0 %
Salon 4	Effectif %	143 22,7 %	35 17,3 %	41 17,7 %	25 12,8 %	44 20,2 %	1 7,7 %	0 0,0 %	0 0,0 %	1 12,5 %	290 19,1 %
Salon 5	Effectif %	18 2,9 %	10 5,0 %	18 7,8 %	3 1,5 %	16 7,3 %	3 23,1 %	0 0,0 %	1 5,3 %	0 0,0 %	69 4,5 %
Salon 6	Effectif %	159 25,2 %	104 51,5 %	45 19,5 %	53 27,0 %	92 42,2 %	8 61,5 %	0 0,0 %	7 36,8 %	5 62,5 %	473 31,1 %
Total	Effectif % dans option funéraire retenue	631 100,0 %	202 100,0 %	231 100,0 %	196 100,0 %	218 100,0 %	13 100,0 %	3 100,0 %	19 100,0 %	8 100,0 %	1521 100,0 %

Passons maintenant à ce que l'on a appris à propos du choix du lieu choisi pour la célébration d'une cérémonie funéraire s'il y a lieu. Là encore, nous avons effectué les tests statistiques nécessaires pour déterminer quelles variables ont un effet mesurable sur ce choix. Nous sommes en mesure de conclure que les variables sexe, langue maternelle, état matrimonial, affiliation religieuse, année de signature du contrat et entreprise funéraire choisie ont toutes un effet statistiquement significatif sur le choix du lieu retenu pour la célébration funéraire. Par contre, l'année de naissance du client et son emploi n'affectent pas ce choix. Nous n'entrerons pas ici dans le détail des explications, parce que le fait que certaines entreprises funéraires ne disposent pas d'une chapelle pouvant accueillir ces cérémonies biaise évidemment les résultats qui montrent une forte propension ou préférence pour le choix de l'église (79,1 % de tous les cas qui souhaitent la tenue d'une telle cérémonie).

Reste à examiner la décision concernant la publication ou non d'un avis de décès au terme de sa vie. L'examen des données en notre possession montre que les variables langue maternelle, état matrimonial, année de naissance, année de signature du contrat et entreprise funéraire choisie ont toutes un impact sur la décision qui sera prise. Par ailleurs, le sexe du client, sa religion et son emploi ne semblent pas influencer cette prise de décision. Une fois encore, nous ne pousserons pas l'analyse plus loin, la situation à propos des journaux et de leur politique de prix (gratuité ou non) face aux avis de décès fluctuant trop dans la région couverte par l'étude.

Conclusion

En résumé, nous retenons d'abord que les résultats d'ensemble des six entreprises ayant participé à l'enquête montrent qu'on a affaire à une clientèle assez homogène au sens où elle est majoritairement catholique (86,5 %), féminine (63,9 %), francophone (64,2 %) et âgée (78,4 % ont 71 ans et plus, et 1,8 % ont 50 ans et moins). Cette clientèle est également surtout constituée de gens mariés (48,2 %) et de veufs et de veuves (38,2 %). Sur le

plan de l'emploi, le portrait est plus nuancé avec pourtant une certaine dominante pour le secteur des ventes et services (44,7 %), quand on prend en considération la seule population active.

Ensuite, pour ce qui est du phénomène principalement étudié, soit la question des arrangements funéraires préalables, on remarque que si les plus vieux contrats non encore exécutés dans la région remontent à plus de trente ans, ils sont plutôt rares (0,5 % entre 1980 et 1984). C'est vraiment depuis une vingtaine d'années que le mouvement est solidement implanté et en constante croissance. Le potentiel de croissance semble d'ailleurs encore important si l'on se fie, entre autres, aux indications offertes par le nombre de contrats signés dans les six premiers mois de 2010. D'ailleurs, une étude américaine abonde dans le même sens : « *Pre-funded funerals sales, which currently account for approximately one third of total funerals, will continue to show growth*³³ ». Notons qu'après une exploration d'une centaine de sites web d'entreprises funéraires en Ontario et au Québec, nous constatons que ces entreprises ont bien flairé cette occasion d'affaires. Voici les arguments les plus largement utilisés en ligne pour vendre ce type de contrat :

- il s'agit pour vous et pour votre succession d'une bonne décision sur le plan de la planification financière, grâce à la protection contre les coûts de l'inflation (si le contrat est acheté et payé maintenant);
- s'assurer de votre paix d'esprit parce que vos survivants n'auront pas de tels soucis à régler après votre départ;
- prendre vous-même des décisions calmes et éclairées dans un contexte propice (en consultant possiblement vos proches);
- éviter de laisser à vos proches ce genre de décision difficile alors qu'ils sont soumis à un grand stress émotionnel dans un contexte d'urgence;

³³ IBIS World Industry Report, *Funeral Homes in the U.S.: 81221*, 13 novembre 2009, p. 14 et 19, cité par Robert W. Habenstein et William M. Lamers dans *The History of American Funeral Directing*, septième édition, Brookfield (WI), National Funeral Directors Association, 2010 [1955], p. 374.

- enlever une responsabilité financière à vos survivants;
- montrer que vous vous préoccupez du sort de vos survivants;
- faire connaître et respecter vos choix et préférences pour vos rituels en prenant les décisions qui sont importantes pour vous;
- laisser vos choses en ordre à ceux qui restent.

En ce qui concerne les options funéraires privilégiées par la clientèle dont nous venons de rappeler les caractéristiques principales, on observe une inclination assez forte pour le service traditionnel incluant les visites au salon funéraire, la célébration d'une cérémonie funéraire et l'inhumation du corps du défunt au cimetière avec 41,5 % des cas. Par ailleurs, 56,9 % des gens optent pour une crémation en cours de processus, que ce soit à la fin d'un service traditionnel en lieu et place de l'inhumation (13,3 %), à l'occasion d'un service commémoratif avec visites (15,2 %), d'un service commémoratif cette fois en l'absence de possibilité de visites (12,9 %), dans le contexte d'une crémation directe (14,3 %) ou encore avec une cérémonie avec l'urne au cimetière (1,2 %). Si la crémation, comme mode de disposition du corps, a pris le dessus sur l'inhumation avec la clientèle actuelle des entreprises funéraires de la région, on peut raisonnablement envisager que la proportion de crémation ira grandissante à mesure que le profil des clients changera, sur le plan de l'âge en particulier. Toutes sortes de considérations sont d'ailleurs soulevées ici à ce sujet dans l'espace public :

- diminution du coût global des funérailles;
- volonté de faire plus « simplement et rapidement » les choses;
- refus de l'idée d'exposer son corps mort aux regards et aux commentaires de tous;
- prétention à une pratique possiblement plus écologique;
- appréhension face à la putréfaction;

- possibilité d'échapper en partie au circuit officiel des standards funéraires (les restes étant inhumés au cimetière ou placés au columbarium) en reprenant possession des cendres (s'agit-il là d'une forme de retenue du défunt?) pour en disposer autrement (dispersion dans la nature, conservation de l'urne à la maison, partage des cendres entre les survivants via des bijoux ou autres pouvant les contenir, etc.).

Deux autres tendances importantes, qu'il ne faut pas manquer de souligner, concernent le fait que dans un peu plus d'un cas sur quatre (28,1 %), les clients actuels, via les arrangements préalables, ont déjà opté pour éliminer la composante des visites dans les rituels choisis. De plus, dans 15,2 % des cas, non seulement les visites sont mises de côté, mais toute forme de cérémonie funéraire publique également, avec les dispositions directes. Ces deux phénomènes changent très considérablement le visage des rites funéraires et tout porte à croire, une fois de plus, que l'on assiste là à un phénomène encore émergent et appelé à croître, si les tendances présentes se maintiennent, à mesure que la clientèle actuelle sera rejointe par des cohortes plus jeunes. Il semble ainsi que la mort devienne de plus en plus, pour nos contemporains, une affaire davantage privée. De cette manière, la famille et les amis pourraient très bien vivre ce passage sans que soit présente toute la communauté au sens large. On passerait alors d'un rite collectif de passage à un rite dit de proximité. Parce que ces nouvelles façons de faire échappent pour une large part à l'espace public, elles ne sont, à notre connaissance, que trop peu étudiées jusqu'à maintenant. Il y a pourtant là une forme de communication sociale, au moins sur le plan symbolique, qui n'est pas suffisamment prise en compte par les sciences sociales.

Nous intéressent tout particulièrement à ce qui permet de préciser ce portrait de l'offre des options funéraires et de ce qui attire davantage, à ce titre, la clientèle des entreprises de la région à l'étude, nous avons pu démontrer que de nombreux facteurs sociaux ou démographiques font varier les choix funéraires. Ainsi,

on a pu illustrer le fait que l'entreprise avec laquelle on fait affaire, le sexe des clients, leur langue maternelle, leur situation matrimoniale, leur année de naissance, leur affiliation religieuse, l'emploi principal qu'ils occupent ou ont occupé et la période à laquelle ils ont signé leur contrat d'arrangements funéraires préalables ont tous un impact sur l'option funéraire qui est en bout de ligne privilégiée. C'est dire qu'il existe un lien statistiquement établi entre le choix de l'option funéraire et les variables que l'on vient de mentionner et que, par conséquent, les variations observées ne peuvent être expliquées par le hasard ou par la fluctuation des seuls choix individuels. Cela n'équivaut en rien à affirmer que tout est joué dans le domaine de l'avenir de la ritualité funéraire. Des tendances sont observées et analysées pour une région en particulier, voilà tout.

En terminant sur une note qui nous ramène au champ plus global de la thanatologie, bien qu'il s'agisse à notre connaissance d'une première recherche du genre à être menée sur le terrain de la prospective des pratiques funéraires appuyée empiriquement, nous aimerions faire remarquer que certaines des questions que nous avons soulevées dans une enquête précédente déjà citée trouvent ici une matière intéressante. En effet, nous avons alors présenté, entre autres, les questions suivantes comme devant faire l'objet de vérifications plus importantes de la part de ceux et celles qui travaillent à faire un bilan des savoirs de la thanatologie, particulièrement en contexte de postmodernité³⁴:

- avec la postmodernité, la tendance au minimalisme des rites, si elle est avérée, ne compromet-elle pas la pleine expression du pouvoir de récréation sociale de la mort tel que relevé dans la littérature pour les périodes précédentes³⁵?

³⁴ La postmodernité étant ici entendue comme un prolongement de l'ère moderne, tout en étant caractérisée par une remise en question progressive des idéaux de la modernité, en particulier des idées de raison et de progrès, de même que par la prolifération des moyens de communication de masse, par la multiplication des sources d'information et par la vitesse de circulation de ces informations ; voir à ce sujet Luc Bussièrès, *op. cit.*, p. 67-69.

³⁵ *Ibid.*, p. 143.

- avec la postmodernité, le réflexe dit universel de ritualiser le moment de la disposition du corps mort ne s'estompe-t-il pas³⁶, comme semble l'illustrer la pratique croissante de la disposition directe?
- avec la postmodernité, les rites qui subsistent ne sont-ils pas en voie de migrer vers des formes de rites de proximité³⁷, touchant des microgroupes dans l'intimité plutôt que conviant la collectivité, s'éloignant du coup de ce que Durkheim appelait les grands rites communautaires et Van Gennep, les rites de passage³⁸?
- avec la postmodernité, des rites funéraires minimalistes ou de proximité sont-ils en mesure d'assurer totalement la deuxième exigence de tout rite funéraire, soit l'apaisement des endeuillés³⁹, dans la mesure où ils n'ont plus à entrer dans le temps désenclavé du rite collectif de mort et dans la mesure où ils ne reçoivent plus automatiquement le soutien de la communauté à l'occasion de ce rite de passage? La même question se pose pour la troisième exigence des rites funéraires⁴⁰ qui vise à aider la collectivité frappée par l'irruption de la mort à la faire passer du plan réel au plan de l'imaginaire, pour ainsi revivifier le groupe et lui permettre de continuer;
- avec la postmodernité, la diversification des idéologies eschatologiques ne contribue-t-elle pas au développement des rites de proximité⁴¹, lorsque justement la communauté ne partage plus nécessairement une vision commune à ce sujet?

³⁶ *Ibid.*, p. 143.

³⁷ *Ibid.*, p. 143.

³⁸ Thierry Goguel d'Allondans, *Rites de passage, rites d'initiation. Lecture d'Arnold van Gennep*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002, p. 11.

³⁹ *Ibid.*, p. 144.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 144.

⁴¹ *Ibid.*, p. 145.

- avec la postmodernité, certains modes traditionnels de conservation des traces de nos morts s'estompent-ils alors que d'autres s'inventent⁴²?

La table est mise pour donner suite à ces questions qui ont trouvé un écho certain dans cette enquête limitée par contre à un terrain bien précis et circonscrit.

⁴² *Ibid.*, p. 145.

Annexe

Le tableau synthèse qui suit présente un contenu aride, mais son interprétation est simple. En effet, toutes les variables à l'étude dans cette enquête y sont présentées afin que, d'un coup d'œil, on puisse constater quelles variables, nous ayant permis de faire une description de la clientèle des salons funéraires de la région à l'étude, ont un effet statistiquement démontré sur le choix de l'une ou l'autre des huit options funéraires disponibles, sur le choix du lieu où devra se tenir la cérémonie funéraire quand une telle cérémonie est souhaitée et sur le fait de souhaiter ou non la publication de son avis de décès le moment venu. Si les tests statistiques effectués indiquent une association significative entre les variables étudiées, à l'intersection des lignes et des colonnes du tableau, on pourra lire le mot « Oui » (ou « Non » dans le cas contraire). Le « Oui » signifie que l'on a pu établir un lien entre les deux variables en question et que, par conséquent, les variations dans les choix des clients quant à l'option funéraire retenue, le choix d'un lieu où tenir une éventuelle cérémonie funèbre et le fait de souhaiter ou non la publication d'un avis de décès ne peuvent s'expliquer par le seul jeu du hasard. Au contraire, le « Non » doit être interprété comme le fait que l'analyse des deux variables concernées (à chaque intersection d'une ligne et d'une colonne du tableau) montre que les variations dans les choix des clients ne s'expliquent que par le hasard des choix individuels et qu'ils n'expriment pas l'influence mesurable d'une variable sur une autre. (Voir le tableau 10.)

Tableau 10. Résultat des tableaux croisés concernant les choix funéraires

Variables dépendantes	Variables indépendantes									
	Entreprise funéraire	Sexe du client	Langue maternelle du client	État matrimonial du client	Année de naissance du client	Affiliation religieuse du client	Emploi principal du client	Année de signature du contrat		
Option funéraire retenue	Oui $\chi^2_{(1)} = 290,73$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 21,01$ $p < 0,01$	Oui $\chi^2_{(1)} = 69,39$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 96,91$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 237,12$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 124,92$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 181,18$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 279,82$ $p < 0,001$		
Lieu retenu pour la cérémonie funéraire	Oui $\chi^2_{(1)} = 195,36$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 2,46$ $p < 0,05$	Oui $\chi^2_{(1)} = 57,91$ $p < 0,001$	Oui $\chi^2_{(1)} = 76,31$ $p < 0,001$	Non $\chi^2_{(1)} = 23,15$ $p = 0,51$	Oui $\chi^2_{(1)} = 83,67$ $p < 0,001$	Non $\chi^2_{(1)} = 46,19$ $p = 0,06$	Oui $\chi^2_{(1)} = 34,85$ $p < 0,05$		
Demande de publication d'un avis de décès	Oui $\chi^2_{(1)} = 142,10$ $p < 0,001$	Non $\chi^2_{(1)} = 2,60$ $p = 0,11$	Oui $\chi^2_{(1)} = 8,93$ $p < 0,05$	Oui $\chi^2_{(1)} = 11,49$ $p < 0,05$	Oui $\chi^2_{(1)} = 20,88$ $p < 0,01$	Non $\chi^2_{(1)} = 5,19$ $p = 0,27$	Non $\chi^2_{(1)} = 15,0$ $p = 0,18$	Oui $\chi^2_{(1)} = 14,39$ $p < 0,05$		

Bibliographie

- Ariès, Philippe, *Essai sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.
- Bacqué, Marie-Frédérique, *Apprivoiser la mort*, Paris, Odile Jacob, 2002.
- Baudry, Patrick, « Paradoxes contemporains. Nouveaux rapports anthropologiques à la mort », dans Frédéric Lenoir et Jean-Philippe de Tonnac (dir.), *La mort et l'immortalité. Encyclopédie des savoirs et des croyances*, Paris, Bayard, 2004, p. 893-909.
- Bussièrés, Luc, « Évolution des rites funéraires et du rapport à la mort dans la perspective des sciences humaines et sociales », thèse de doctorat, Sudbury, Université Laurentienne, 2009.
- Clavandier, Gaëlle, *Sociologie de la mort. Vivre et mourir dans la société contemporaine*, Paris, Armand Colin, coll. « U », 2009.
- Des Aulniers, Luce, « Bruit du temps jusqu'à silence de mort », dans Marie-Frédérique Bacqué (dir.), *Mourir aujourd'hui. Les nouveaux rites funéraires*, Paris, Odile Jacob, coll. « Opus », 1997, p. 197-222.
- Gorer, Geoffrey, *Pornographie de la mort*, trad. de l'anglais par Hélène Allouch, Paris, EPEL, 1995 [éd. anglaise, 1955].
- Goguel d'Allondans, Thierry, *Rites de passage, rites d'initiation. Lecture d'Arnold van Gennep*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2002.
- Hanus, Michel, « La mort aujourd'hui », *Études sur la mort*, n° 125, 2004, p. 39-49.
- Habenstein, Robert W. et William M. Lamers, *The History of American Funeral Directing*, septième édition, Brookfield (WI), National Funeral Directors Association, 2010 [1955].
- Maisonneuve, Jean, *Les conduites rituelles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 1998.
- Métraux, Jean-Claude, *Deuils collectifs et création sociale*, Paris, La dispute, 2004.
- Mitford, Jessica, *The American Way of Death*, New York, Simon & Schuster, 1998 [1963].
- Mohen, Jean-Pierre, *Les rites de l'au-delà*, Paris, Odile Jacob, 1995.
- Morin, Edgar, *L'homme et la mort*, Paris, Seuil, 1970 [1951].
- Statistique Canada, *Classification nationale des professions pour statistiques (CNP-S) 2006*, n° 12-583-XIF au catalogue.
- St-Onge, Sébastien, *L'industrie de la mort*, Québec, Nota Bene, 2001.
- Thomas, Louis-Vincent, *Rites de mort. Pour la paix des vivants*, Paris, Fayard, 1985.

Urbain, Jean-Didier, *L'archipel des morts. Le sentiment de la mort et les dérives de la mémoire dans les cimetières d'Occident*, Paris, Payot et Rivages, 1998 [1989].

Volant, Éric, *Jeux mortels et enjeux éthiques*, Chicoutimi, Sapienta, 1992.

Vovelle, Michel, *L'heure du grand passage. Chronique de la mort*, Paris, Gallimard, 1993.

Ziegler, Jean, *Les vivants et la mort*, Paris, Seuil, coll. « Points », 1975.